



POSTULAT

Auteur CSPO, par Urban Furrer, Melanie Burgener et Jens Blatter
Objet Loup: ce n'est que le début d'une énorme vague!
Date 08/09/2021
Numéro 2021.09.340

La révision de la loi sur la chasse, qui aurait apporté certains assouplissements en matière de protection du loup, a été rejetée de justesse par le peuple, ce qui n'a ainsi rien résolu. L'été dernier a démontré de manière flagrante que la situation actuelle aboutit à une tragédie, et que ce n'est plus qu'une question de temps avant que le loup ne s'attaque à l'homme. Une attaque de loup ne se solde pas uniquement par des morts d'animaux, mais peut aussi laisser des animaux blessés dans un état pitoyable. Dans les alpages et les pâturages, les vaches victimes d'une attaque sont ainsi effrayées et se montrent à la fois craintives et agressives face à l'homme et à d'autres animaux.

Il faut trouver de nouvelles solutions de toute urgence. Cela dit, une nouvelle révision de la loi sur la chasse n'est vraisemblablement pas pour tout de suite, ce qui veut dire que la seule marge de manœuvre qui existe actuellement se situe au niveau de l'ordonnance.

Nous sommes d'avis - et le Conseil d'État l'est certainement aussi - que le Conseil fédéral dispose encore d'une marge de manœuvre pour des ajustements et des allègements dans le cadre de l'ordonnance sur la chasse qui a été modifiée au 15 juillet 2021.

Dans le même temps, nous demandons au Conseil d'État d'exiger dès que possible du Conseil fédéral de nouvelles modifications concrètes de l'ordonnance sur la chasse, telles que des tirs de régulation préventifs et des autorisations de tirs immédiates sur les alpages non protégeables.

Conclusion

L'été 2021 constitue un point de rupture sans précédent, en raison de la forte croissance de la population de loups et du nombre d'attaques d'animaux de rente. A ce stade, ce sont au moins 250 animaux de rente qui ont été attaqués dans des alpages et des pâturages protégés, et ce nombre va encore massivement s'accroître d'ici à l'arrière automne. Les éleveurs se sentent abandonnés et renoncent à l'agriculture. Le Conseil d'État est prié ici d'offrir un soutien, de se manifester auprès de la Berne fédérale et de réagir.